# **CONVENTION DE STAGE DE RECHERCHE LIBRE**

**Maximum 3 mois non renouvelable**

**Article 1** : La présente convention règle les rapports du stagiaire ci-après désignée :

Nom et Prénom :

CIN :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

La présente convention est portée à la connaissance du stagiaire qui est tenu de donner son consentement écrit exprès aux clauses qu'elle contient.

La durée du stage est de …. Mois (maximum 3 moins) du…….. au …….

**Article 2** : Pendant son séjour à la Faculté des Sciences et Techniques– Marrakech, le stagiaire est soumis aux droits et aux devoirs du règlement intérieur de celle-ci, notamment en ce qui concerne la discipline, les horaires, les règles de prévention, hygiène et sécurité du travail. En cas de manquement à la discipline, la Faculté des Sciences et Techniques se réserve le droit de mettre fin au stage du bénéficiaire.

**Article 3** : Pour les risques qu'il encourt ou fait encourir à des tiers pendant la durée de son stage, le stagiaire est assuré en **Responsabilité Civile** par…………………et dégage l'établissement d'accueil de tout recours à ce sujet (Joindre l’attestation d’assurance).

**Article 4** : Au cours de son séjour à la Faculté des Sciences et Techniques, le stagiaire ne peut prétendre à aucune rémunération ni indemnité.

**Article 5** : Un rapport d’évaluation du comportement du stagiaire et de la qualité du travail effectué par celui-ci doit être remis au chef de l’établissement par l’encadrant du stagiaire. A la demande du stagiaire, l'Etablissement peut lui accorder une attestation indiquant la nature et la durée du stage accompli.

|  |  |
| --- | --- |
| Date et signature du stagiaire | Date et signature de l’Encadrant |
| Date et signature du responsable de  la structure de recherche | Date et signature du Chef de l’établissement |